

Témoins.

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série – N° 47 – Mars – Avril – Mai 2012 – 2,30 €

Commission de la carte, votez utile,

Votez SNJ-CGT !



Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.

Courriel : snj@cgt.fr – Site Internet : www.snj.cgt.fr

Charles Enderlin: la fin du harcèlement ?

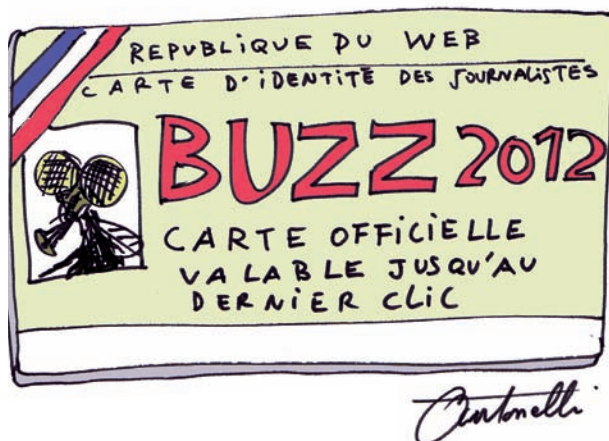
Tout le monde a en tête ces images insoutenables, du petit Mohamed Al-Doura, mourant dans les bras de son père, sous les balles des soldats israéliens, dans la bande de Gaza, en septembre 2000. Elles faisaient partie d'un sujet du journaliste de France 2, Charles Enderlin. Il en est encore pour crier à la manipulation, dont Philippe Karsenty, fondateur d'une « agence de notation des médias » et candidat UMP aux prochaines législatives. Après une condamnation en première instance pour diffamation, la Cour d'appel avait relaxé Philippe Karsenty. La Cour de cassation vient de décider qu'il devait être rejugé. Le SNJ-CGT a salué un arrêt rendant justice à « un journaliste courageux et honnête ». « Il serait temps que le harcèlement à l'encontre de Charles Enderlin, qui dure depuis dix ans, cesse enfin », concluait notre communiqué.

L'Équipe: des mesurètes contre l'inégalité professionnelle

La menace d'une amende peut stimuler le progrès social... Il a fallu attendre le décret de juillet 2011 pour que l'égalité professionnelle hommes-femmes dépasse (un peu) les grands discours à la SNC L'Équipe. Faute d'avoir négocié un accord, la direction a concocté un « plan d'actions », qui a surtout permis de mieux mesurer les inégalités. Jusqu'alors, elle se contentait de déplorer la sous-représentation des femmes dans les rédactions (55 sur 327 CDI et 55 sur 437 pigistes) et d'expliquer la différence de rémunération moyenne (800 euros !) par le peu de femmes aux postes d'encadrement. À la demande du SNJ-CGT, la direction a examiné le cas de neuf hommes et de quatre femmes embauchés en 1998 à un salaire similaire. Douze ans plus tard, les hommes gagnent en moyenne 900 euros de plus que les femmes... Face à cela, les mesures concrètes annoncées – une demi-heure de travail en moins pour les femmes enceintes et sept heures de plus pour les DIF après maternité – paraissent bien maigres. L'inégalité professionnelle a encore de beaux jours devant elle à l'Équipe...

« Chiens de garde » tenus à l'œil

La barre des 170 000 entrées atteinte en dix semaines, plus de 200 débats déjà organisés dans toute la France, des spectateurs parfois obligés de rebrousser chemin devant des salles comblées... La carrière cinématographique du documentaire « Les Nouveaux chiens de garde », réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, est une belle réussite. Pourtant, si le film n'a pas été ignoré par la presse, il n'a pas non plus bénéficié d'une campagne délirante dans les « grands médias ». Et pour cause, puisqu'il épingle les travers et les connivences de leurs journalistes vedettes, chroniqueurs mondains et analystes multicartes, au service d'un discours libéral...



■ EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 48 18 81 78 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins.

Nouvelle série, n° 47 -
Mars - Avril - Mai 2012

SOMMAIRE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

..... 4

Nos revendications, leurs réponses

..... 4

Lettre aux candidats

..... 4

Les candidats...

Leurs programmes pour l'information

..... 6

Ils ont dit...

..... 9

Salaires: de mal en pis

..... 10

Pour la « reconquête de la retraite à 60 ans »

..... 12

ÉLECTION CCIJP 2012

..... 13

Le journalisme, c'est un métier !

..... 14

Nos revendications

..... 15

Nos élus sortants, nos candidats nationaux et régionaux

..... 16

Liste électorale snj-cgt

..... 18

Un appel de Bernard Thibault

..... 18

VIE SYNDICALE

Congrès SNJ-CGT France TV :
une nouvelle équipe à France Télévisions

..... 19

INTERNATIONAL

Turquie : des journalistes traités
comme des terroristes

..... 21

États-Unis : et maintenant, libérez Mumia !

..... 22

Tunisie : solidarité avec les journalistes d'Attounisia

..... 22

Retrouvez d'autres articles sur notre site,
www.snj.cgt.fr, en complément de ce numéro
à la rubrique: Le syndicat / Publications /
Témoins / *Témoins 47*

Témoins.

Revue trimestrielle
du Syndicat national
des journalistes CGT

Responsable de la publication :
Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Stéphane Antoine,
Georges Bartoli, Dominique Candille,
Maria Carmona, Thierry Cerinato,
Katty Cohen, Jean-Luc Decamp,
Antoine Denéchère, Michel Diard,
Ludovic Finez, Patrick Kamenka,
Sabine Mellet, Philippe Menut,
Patrick Pinault, Jean-François Téaldi,
Jean Tortrat, Alain Vemon, Emmanuel Vire.

Photos : Sabine Mellet, Thomas
Ribolowski, Bernard Rondeau.

Photo de couverture :
Thomas Ribolowski.

Dessins : Christian Antonelli, Babouse.

Secrétaire de rédaction :
Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique :
Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire :
0911 S 06290. N° ISSN: 1281-1343

Conforter notre statut, voter SNJ-CGT



Comme tous les trois ans, les journalistes vont élire leurs représentants nationaux et régionaux à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Plus que jamais, ce scrutin revêt une importance considérable. Employeurs, gouvernement et majorité parlementaire ont décidé de s'attaquer à notre statut et à notre profession. Main dans la main, ils ont organisé la précarité, le télétravail, « l'auto-entrepreneuriat », pour tenter de restreindre le nombre de journalistes et ainsi affaiblir toute la profession. Demain, ils veulent réserver l'accès à la profession à ceux qui passeraient avec succès un examen pour obtenir un passeport de travail. Ils veulent également réserver l'accès au statut aux journalistes « écrivains »... Et ce n'est pas fini ! D'où l'importance de cette élection. Plus grand sera le nombre de votants, plus fort sera le poids des syndicats face à ceux qui les estiment néfastes au capitalisme financier. Du score du SNJ-CGT, dépendra son influence face aux patrons et au gouvernement, quels qu'ils soient. Du nombre d'élus SNJ-CGT à la CCIJP dépendront la reconnaissance du statut et l'attribution de la carte à ceux qui sont victimes des politiques patronales et gouvernementales. Non, « journaliste » ce n'est pas un privilège

octroyé aux possesseurs de la carte. C'est la reconnaissance de notre statut, la reconnaissance que la presse et le pluralisme sont des piliers essentiels de la démocratie, l'assurance que nous pourrons continuer à préserver nos sources. Voter SNJ-CGT sera aussi un signe envoyé aux patrons et au gouvernement. Le signe que leurs tentatives de remettre en cause nos acquis au sein de chaque entreprise, ou dans le champ professionnel, trouveront face à eux le SNJ-CGT et l'ensemble des journalistes. Oui, des luttes aux urnes, ce sera la réponse de la profession à ceux qui précarisent et veulent des journalistes aux ordres. Cette élection se tiendra aussi pendant l'élection présidentielle et avant les législatives. La CGT a clairement exprimé, lors de sa Commission exécutive de mars dernier, que les salariés n'auraient rien à attendre de la réélection du Président sortant et de sa majorité. Ils ont mis en pièces, durant cinq ans, les acquis sociaux de décennies de luttes, se sont attaqués aux mesures prises par le Conseil National de la Résistance et lors de la Libération, visant à préserver la presse des puissances de l'argent. C'est dans ces pas que s'inscrit au quotidien la bataille des militants du SNJ-CGT candidats à la Commission.

**Jean-François Téaldi tête de liste SNJ-CGT à la CCIJP,
Emmanuel Vire secrétaire général du SNJ-CGT**

Élection présidentielle

NOS REVENDICATIONS, LEURS RÉPONSES

Indépendance juridique des rédactions, dispositifs anti-concentration, respect du secret des sources, des droits d'auteur... Le SNJ-CGT a fait part aux candidats à la présidentielle de ses revendications. Certains ont répondu... d'autres non.

LETTRE AUX CANDIDATS

Madame la candidate, Monsieur le candidat...

À quelques semaines de l'échéance présidentielle de 2012, le SNJ-CGT (Syndicat national des journalistes CGT) a choisi de vous écrire car la profession est en danger. Si vous estimez que le bon exercice du journalisme est la garantie d'une démocratie saine, vous serez sûrement sensible à nos arguments.

Pourquoi notre profession est-elle en danger ?

D'abord parce que son indépendance est menacée, compromettant par exemple notre lien de confiance avec le public, les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes, usagers du multimédia. Tout concourt gravement à placer les journalistes sous contrôle: des présidents de l'audiovisuel public nommés par le chef de

l'État, des concentrations toujours plus nombreuses sous la houlette de grands groupes industriels ou bancaires, des patrons de presse en affaires avec le pouvoir. Les attaques permanentes contre la profession font partie d'une stratégie mise en place en 2007 afin de mieux nous contrôler et faire taire les gêneurs. L'affaire Woerth-Bettencourt en est un des exemples les plus criants, avec les écoutes de journalistes chargés de la

couverture de cette saga impliquant des magistrats et le Renseignement français, dont les principaux acteurs ont été mis en examen.

Des titres disparaissent...

Dernière victime de cette politique libérale qui détricote au quotidien le pluralisme: le quotidien économique *La Tribune* disparaît des kiosques. Peu auparavant, *France-Soir*, un titre historique de la presse nationale, mourait lui aussi. Sans parler du Post.fr et d'autres...

Les concentrations s'accroissent...

Après *Libération*, passé sous le contrôle d'un banquier en 2005, c'est *Le Monde* qui est désormais contrôlé par un trio formé d'un banquier et de deux hommes d'affaires. C'est Rue89 qui a été racheté par Claude Perdriel, mais c'est aussi le groupe de *l'Est Républicain* (avec *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *Vosges Matin*) qui rejoint le groupe détenu par le Crédit Mutuel, soit une douzaine de quotidiens de la frontière belge à la frontière italienne. C'est aussi le dernier quotidien sous forme de coopérative, *le Courrier Picard*, qui a été racheté par *la Voix du Nord*. Et maintenant c'est le Crédit Agricole qui entre dans le capital de *la Voix du Nord*, où le groupe belge Rossel est aussi actionnaire.

La profession se précarise...

L'indépendance est aussi menacée par la précarisation croissante des journalistes, sous-payés, en état d'allégeance contrainte, des journalistes devenus des hommes-orchestres au service des outils numériques « modernes » de la communication et non plus au service du public. Des journalistes, victimes comme d'autres salariés de plans sociaux et qui n'ont plus les moyens d'enquêter, remplacés par de pseudo-experts économiques ou autres, trop dépendants des pouvoirs, et qui tuent l'impartialité et le pluralisme.

“En 2011, sur les 36815 cartes de presse remises, le nombre de précaires atteint 20%, en augmentation sur 2009 et 2010, alors que le nombre de cartes est en baisse”

Une donnée vient confirmer nos craintes: en 2011, sur les 36815 cartes de presse remises, le nombre de précaires atteint 20%, en augmentation sur 2009 et 2010, alors que le nombre de cartes est en baisse. 80 % des jeunes diplômés entrant dans la profession sont en CDD ou payés à la pige. Quant aux salaires, ils stagnent pour tous, avec quelque 40% des journalistes en CDD gagnant moins de 1 500 euros brut mensuels (source CCNTJ)...

Quelles solutions ?

Le SNJ-CGT, qui défend depuis longtemps le pluralisme, l'éthique, la déontologie et les conditions de travail des journalistes vous demande de prendre en compte ses revendications.

Notre syndicat demande:

- Un projet de loi mettant en place les conditions de l'indépendance juridique des rédactions par rapport aux actionnaires.
- La participation des syndicats de journalistes aux décisions des conseils d'administration des entreprises de presse, aux choix des nominations des directeurs de l'information.
- Un financement pérenne garantissant l'indépendance de l'Agence France Presse, seule agence mondiale d'expression française.
- La création d'un pôle public des médias à l'abri des influences des intérêts privés et garantissant la qualité de l'information et le respect du pluralisme.
- Une réflexion sur un pôle public d'impression.
- La démocratisation du CSA.
- L'arrêt des fusions mortifères de France 24 et RFI. ▶



► Il vous demande aussi de :

- Faire respecter le secret des sources des journalistes par la loi en abolissant la législation actuelle.
- Relancer les dispositions anti-concentration dans les médias.
- Sauvegarder les droits d'auteur en abolissant la loi Hadopi et toutes les dispositions qui favorisent la mutualisation des contenus.
- De vous assurer que les aides publiques à la presse accompagnent des politiques volontaristes privilégiant la qualité de l'information et la sauvegarde des emplois.

Dans un monde soumis au diktat de la performance et de la concurrence, les journalistes ne peuvent se soumettre aux règles économiques du libéralisme. L'information n'est, ni ne sera jamais une marchandise.

Les fournisseurs d'images, de sons, de communications diverses qui obéissent aux seules lois du marché pour remplir leurs tuyaux et en tirer le maximum de profits n'ont rien de commun avec les journalistes. Il faut séparer une fois pour toute l'information de la communication. Notre combat est celui de la démocratie. C'est pourquoi



nous vous demandons d'agir en appuyant nos propositions pour renforcer le pluralisme et l'indépendance des journalistes dans ce pays.

Nous attendons des réponses à nos très vives inquiétudes et nous vous prions d'accepter nos salutations syndicalistes. ■

LES CANDIDATS

Leurs programmes pour l'information

Nous avons écrit à François Hollande, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud. À l'heure du bouclage, quatre réponses nous étaient parvenues ⁽¹⁾.

Pour **Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche)**, « la refondation d'un grand service public de la culture et de l'information est une exigence de civilisation. Il est pour cela indispensable de soustraire les médias audiovisuels et autres à la domination des pouvoirs politiques et économi-

ques ; et en premier lieu de relancer les dispositifs anti-concentration dans la presse, la télévision et l'internet, condition du pluralisme des idées et de la liberté de la création. » Le Front de gauche entend « inscrire le droit à l'information et à la culture dans la Constitution, redonner vie au pluralisme, démocratiser

les entreprises de presse, assurer l'indépendance des rédactions et démocratiser la nomination des présidents des chaînes publiques, actuellement désignés par le Président de la République. » Jean-Luc Mélenchon veut « créer une structure de régulation démocratisée, conforter les principes coopératifs de distribution et

réviser le système des aides directes et indirectes à la presse. » « Nous conserverons le statut actuel d'indépendance de l'AFP », poursuit-il, n'excluant pas de « réintégrer TF1 dans le service public ».

Pour finir, Jean-Luc Mélenchon évoque dans sa réponse « le financement de ces propositions, qui nécessite la remise en cause des Traités européens, un réinvestissement public et la réorientation de l'action de la BCE [Banque centrale européenne]. »

Philippe Poutou (Nouveau parti anticapitaliste) se prononce « pour une refondation du service public de l'audiovisuel, libéré des logiques mercantiles et rendu indépendant du pouvoir politique. Le financement se fera grâce à la redevance et à la réorientation des aides à la presse. » Le NPA « revendique le démantèlement pur et simple du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel] et la création d'un organisme démocratique des médias. »

Par ailleurs, Philippe Poutou exige « qu'un seul titre ou canal puisse être possédé par une personne, un groupe de personnes ou une entreprise. » En presse écrite, il veut que « l'outil industriel soit développé grâce à des centres d'impression publics sur tout le territoire. »

Philippe Poutou pense aussi à « renationaliser TF1 » et imagine un « statut établissant la totale indépendance de l'AFP à l'égard des pouvoirs politique et économique. » Il parle « d'abroger les lois Hadopi, de garantir la neutralité du net et de la création d'un service public de l'internet. »

Le NPA évoque aussi la « renationalisation de France-Telecom/Orange » et le « droit de veto des journalistes sur l'orientation rédactionnelle et l'embauche de la rédaction en chef ». Il s'élève contre toutes les atteintes aux droits des journalistes et estime que « les écoles de journalisme doivent être intégrées au sein de l'Université publique ». ▶

« Le Figaro en fait trop »

« Sarkozy : une entrée en campagne fracassante ». La une du *Figaro* du 17 février dernier était à l'image de celles des jours précédents... et des jours suivants. À la gloire du président-candidat Sarkozy. À tel point que, selon le Canard enchaîné du 15 février, des ministres et députés UMP trouvent que « *Le Figaro* en fait trop ». La société des journalistes du quotidien, réunie en assemblée générale le 9 février, a demandé au directeur des rédactions de veiller à une couverture « complète et pluraliste de l'actualité – de manière "honnête" pour reprendre une expression d'Étienne Maugeotte –, sans occulter tel ou tel sujet au motif qu'il pourrait embarrasser l'actuelle majorité. Le *Figaro*, journal d'opinion, n'est pas le bulletin d'un parti, d'un gouvernement ou d'un président de la République » « Fiers du titre auquel ils collaborent, [les journalistes du *Figaro*] n'envisagent pas de postuler ailleurs pour se sentir "à l'aise" dans leur profession », insiste le communiqué. Il paraît, en effet, que devant les remous internes, on a conseillé à certains de postuler à *Libération*...

CASSE-TÊTE POUR LE C.S.A



► **Nathalie Arthaud (Lutte Ouvrière)** se contente d'un feuillet en guise de réponse mais « tient à exprimer sa solidarité envers le combat » que nous menons. « La rapacité patronale se fait sentir à tous les niveaux », écrit-elle et « votre secteur en subit les conséquences aussi. La recherche du profit maximum s'accompagne de tentatives de mises au pas que vous connaissez pour tenter d'obtenir le silence dans les rangs ! »

François Hollande (Parti socialiste), met en avant le caractère choquant du « mélange des genres entre contrôle des médias et participation

à des marchés publics » et souligne que la concentration qui en résulte pose problème. Il annonce que toute entreprise de presse devra se soumettre à deux obligations : reconnaissance de l'équipe rédactionnelle et élaboration avec cette équipe d'une charte déontologique. Les aides publiques seront réservées aux titres respectant ces deux obligations. Il assure que le secret des sources sera définitivement protégé.

En ce qui concerne l'audiovisuel public, le candidat socialiste réaffirme les valeurs du service public « autour du vivre ensemble, de la confiance et de l'innovation ». Le CSA sera remplacé

par une nouvelle instance de régulation, désignée par l'Assemblée nationale et le Sénat. Il s'engage à mettre un terme immédiat à la fusion juridique et rédactionnelle de RFI et France 24. Comme il s'engage à préserver l'indépendance de l'AFP, « ce qui signifie ni privatisation ni étatisation et lui assurer un financement pérenne ».

François Hollande propose de remplacer la loi Hadopi par une grande loi qui concilierait « la défense des créateurs et un accès aux œuvres par internet facilité et sécurisé ».

(1) *L'intégralité des courriers est à lire sur notre site internet. Dans cet article nous avons mis les réponses dans leur ordre d'arrivée.*



Ils ont dit...

Certains candidats ne nous ont pas répondu, du moins dans les délais de notre bouclage, mais se sont exprimés sur ces questions. Extraits.

Eva Joly (Europe Écologie-Les Verts) en réponse à des questions posées par Acrimed

« Le métier de journaliste est de plus en plus difficile à exercer. Les pressions par l'éditeur ou des lobbies sont exercées sur les rédactions. Dans le même temps, le plus grand nombre se précarise et les conditions de travail se dégradent. Il y a donc urgence à rétablir l'indépendance des médias et à permettre l'exercice du métier de journaliste en toute liberté. Il s'agit d'éviter autant que possible les grandes concentrations dans le secteur stratégique des médias à l'heure de l'information en continue et des nouvelles technologies. Par exemple toute société détenant au-delà d'un certain seuil du capital d'une entreprise de presse devrait pouvoir être exclue du droit de répondre à un marché public.

Donc une grande loi garantissant l'indépendance des médias, la liberté des journalistes et la protection du secret de leurs sources me semble nécessaire dès la première année de mandat, suite à des États généraux de la profession (syndicats de journalistes et éditeurs de presse,

audiovisuel et internet) que nous souhaiterions tenir très vite pour formuler des propositions relatives aux évolutions du métier, au statut et à la rémunération des journalistes, en lien permanent avec les acteurs du secteur. »

François Bayrou (Modem) lors de la présidentielle 2007, cité par l'Observatoire des médias

« Je dénonce deux phénomènes. D'abord, que les groupes qui possèdent des médias soient par ailleurs en affaire avec l'État: c'est une anomalie démocratique qu'il y ait des liens de clientèle entre l'État et les groupes de presse, dans d'autres activités comme l'armement ou le bâtiment.

Deuxièmement, je dénonce la revendication des liens d'intimité entre les patrons de ces groupes de presse et certains hommes politiques. Autant le second phénomène est une affaire de démarche personnelle, autant le premier peut se régler par la loi. Je propose une loi interdisant aux grands groupes qui vivent des commandes de l'État d'acquiescer des entreprises de médias. » ■

Des candidats plus égaux que d'autres

Depuis le 19 mars, les radios et télévisions, publiques comme privées, sont tenues à une « stricte égalité » du temps de parole des candidats à la présidentielle. Une obligation que les patrons de RTL, France Inter, France Bleu, France Info, France Culture, Europe 1, RMC, BFM Business et BFM TV, voudraient voir limitée aux deux semaines avant le scrutin, comme ils l'ont écrit au Conseil constitutionnel. Avant ce 19 mars, c'est le principe d'« équité » qui s'appliquait. Le CSA a comptabilisé les temps de parole de chaque candidat entre le 1^{er} janvier et le 10 février. Le SNJ-CGT a sorti sa calculatrice : Nathalie Arthaud et Philippe Poutou ont disposé, dans les médias publics, d'un temps d'antenne 70 fois inférieur à celui de Nicolas Sarkozy et 57 fois à celui de François Hollande. Pour Eva Joly et Jean-Luc Mélenchon, l'écart avec les candidats UMP et PS est de six à sept. Le CSA estimait néanmoins que ses « observations » du 31 janvier avaient « été prises en compte », limitant « la concentration des temps de parole constatée précédemment sur deux candidats »... Le CSA se contente de peu.

Ici, on donne de belles images gratuites

« Le PS, l'UMP, le Front de gauche, les Verts, le Front national, tout le monde met à disposition des réalisations. Toutes les chaînes acceptent. » Le directeur de la rédaction de i-Télé a fait cette confidence à l'AFP, qui a consacré une dépêche le 23 février aux « images clés en main » de meetings électoraux, fournies gratuitement aux télévisions. Aucune équipe de télévision ne pouvant rivaliser avec les moyens déployés par les partis politiques pour faire de belles images, la tentation de les diffuser est visiblement trop forte. La pratique, qui était il y a encore peu l'apanage du PS et de l'UMP, s'est visiblement « démocratisée ». Aucun des quatre responsables de l'information interrogés par l'AFP (i-Télé, Arte, BFM TV, France Télévisions) n'y trouve à redire. C'est vrai : que pèsent les questions éthiques face aux économies réalisées ?

IL RAFLE TOUT!



SOCIAL

Salaires : de mal en pis

Nadine Morano n'aime pas les journalistes... Parce qu' ils gagneraient trois fois plus qu'un ministre, en passant leur temps à les critiquer ! Si elle lisait *Témoins*, elle pourrait mettre ses fiches à jour.

Les négociations salariales dans la branche ont bien mal commencé. Là où elles ont eu lieu, les syndicats ont eu le plus grand mal à arracher, pour 2012, 1 % d'augmentation et le plus souvent en plusieurs paliers. Mais dans la plupart des formes de presse, les patrons n'ont pas encore daigné fixer de rendez-vous aux syndicats. Tout est fait pour que les négociations de branche soient discréditées: juste des réunions formelles dans lesquelles les employeurs n'apportent aucun document de référence, avancent des propositions ridicules et ne prennent même plus la peine de négocier. Sans arguments, engoncés dans leur mauvaise foi, ils renvoient les discussions vers les entreprises... où, à de rares exceptions, les résultats sont tout aussi maigres.

5% Le SNJ-CGT a fait un rapide calcul: pour remettre les compteurs à zéro et gommer le retard de ces trois dernières années sur l'inflation, il faudrait pour 2012 une augmentation de 5 % pour tous.

10% Le salaire moyen de la profession en 2010 est de 3 675 euros bruts. En 2005, il était de 3 964 euros (en euros constants). Soit une diminution de 10 % en cinq ans... Cette dégringolade va de pair avec la mise en place des politiques d'individualisation salariale, qui remplacent les augmentations collectives. Une minorité en profite, la grande majorité est perdante.

2000 12 % des journalistes gagnent moins de 2 000 euros bruts par mois et 40 % des journalistes en CDD gagnent moins de 1 500 euros.

Les femmes sont les plus mal loties: celles en CDI gagnent en moyenne 12 % de moins que leurs confrères masculins. Celles rétribuées à la pige ont des revenus inférieurs de 28 % aux pigistes hommes.

0% Les journalistes de la PHR (presse hebdomadaire régionale) ne toucheront aucune augmentation en 2012... Un seul syndicat, le SPEP CFE-CGC, a osé signer cet « accord »...

34% En 2010, les rémunérations des grands patrons ont augmenté de 34 %. La crise, quelle crise ?

100 Pour 2012, les journalistes et salariés de chez Lagardère Active ont obtenu cent euros d'augmentation. Cette mesure concerne 89 % du personnel et représente, selon les catégories, 3 % à 5,5 % d'augmentation. Cette mesure porte aussi sur les tarifs de piges. ■



Les revendications du SNJ-CGT

Le SNJ-CGT revendique que les salaires des journalistes, de plus en plus diplômés et confrontés à des exigences nombreuses, débutent à 1,8 fois le Smic, soit 3 060 euros brut en 2012⁽¹⁾. Nous revendiquons aussi le doublement du salaire sur l'ensemble de la carrière. Enfin, nous dénonçons les augmentations individuelles au mérite, qui récompensent davantage la loyauté vis-à-vis de la direction que la qualité professionnelle.

(1) La CGT revendique en effet un Smic à 1 700 euros brut.

Élection présidentielle

Le 31 janvier, des milliers de militants de la CGT sont venus des quatre coins de la France au Zénith, à Paris, pour revendiquer le retour de la retraite à 60 ans pour tous.



Photo : Bernard Rondeau

SOCIAL

Pour la « reconquête de la retraite à 60 ans »

En organisant un meeting sur les retraites le 31 janvier, la CGT s'est invitée dans la campagne présidentielle. Dans celle des législatives aussi.

Par Ludovic Finez

Pour la CGT, la retraite « doit demeurer une notion collective propre à la répartition ». La confédération revendique « le retour du droit à la retraite à 60 ans pour tous », un « droit au départ anticipé pour les métiers pénibles », la prise en compte, dans la

carrière, « des périodes liées aux études et à l'inactivité forcée », un niveau de pension au minimum de 75% du salaire d'activité avec un plancher égal au Smic⁽¹⁾, en se basant sur « les meilleures années de salaires ». Enfin, « une indexation des pensions liquidées sur l'évolution des salaires » et

non des prix, comme actuellement. C'est un vrai « programme » que Bernard Thibault a présenté le 31 janvier aux candidats de gauche à la présidentielle, lors du meeting de la CGT, qui a réuni des milliers de militants au Zénith, à Paris. Le mot d'ordre était clair : « Reconquête de ►

► la retraite à 60 ans ». Le secrétaire général de la CGT avait face à lui, au premier rang, Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche), Philippe Poutou (NPA), Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) et Eva Joly (Europe Écologie-Les Verts). François Hollande avait envoyé deux lieutenants, Jean-Marc Ayrault et Harlem Désir.

« Nous saurons rafraîchir la mémoire des "salariés-électeurs" »

L'interpellation vaut également pour les législatives qui suivront : « Je voudrais dire aux députés en place que nous saurons rafraîchir la mémoire des "salariés-électeurs" au moment où certains d'entre vous vont également défendre leur fauteuil en juin prochain. » Se souvenir de ceux qui ont voté pour la retraite à 62 ans, mais aussi de ceux qui défendent l'augmentation de la TVA pour baisser les cotisations sociales. « Les cotisations sociales sont une part du salaire. Elles appartiennent aux salariés », prévient Bernard Thibault. Se souvenir enfin de ceux qui font la promotion d'accords « de compétitivité » dans les entreprises, pour permettre

« Nous avons déjà des expériences d'accords d'entreprise au nom de la sauvegarde de l'emploi [...]. Les salaires ont baissé, les horaires diminué ou augmenté, suivant les cas, et l'entreprise a fermé quand même »

« aux employeurs, en fonction de la conjoncture, d'exercer légalement leur chantage en exigeant des baisses de salaire, une variation du temps de travail ». « Nous avons déjà des expériences d'accords d'entreprise au nom de la sauvegarde de l'emploi : Continental, la Fonderie du Poitou et bien d'autres. Les salaires ont baissé, les horaires diminué ou augmenté, suivant les cas, et l'entreprise a fermé quand même. »

« Mettre à contribution les revenus financiers »

Pour financer le retour de la retraite à 60 ans, la CGT sait où chercher : dans les 30 milliards annuels « d'exo-

nération de cotisations patronales », dans « l'extension de l'assiette des cotisations pour la retraite à tous les éléments de rémunération, primes, intéressement, participation » ou encore « la mise à contribution des revenus financiers des entreprises ». Les économistes de la CGT ont calculé que ces trois seules mesures rapporteraient 40 milliards d'euros de ressources annuelles supplémentaires, rien que pour le régime des retraites. Le Conseil d'orientation des retraites a estimé entre 40 et 48 milliards d'euros annuels les besoins de financement en 2020. Le compte est bon. ■

(1) La CGT revendique un Smic à 1 700 euros brut.

Intraitable avec les délinquants

Nicolas Sarkozy est obsédé par la délinquance, dont il a fait un fonds de commerce. On se souvient de la « bande de racailles » qu'il comptait « nettoyer au Kärcher ». En déplacement à Bayonne le 1^{er} mars, le président-candidat s'est fait chahuter par plusieurs centaines de manifestants. Retranché dans un café de la ville, il a envoyé les CRS pour pouvoir regagner sa voiture. « Je n'accepterai pas qu'une minorité saccage une ville », a-t-il lâché à la presse, très énervé. Aucun journaliste n'a rapporté la moindre vitrine cassée ni la plus petite poubelle renversée. Quelques jours plus tard, une policière en faction devant l'Élysée était victime d'un sauvagement qui lui a jeté des billes et une tomate. « Le geste malheureux d'un enfant », aurait commenté Nicolas Sarkozy,

pour une fois magnanime. Un « enfant » âgé de 15 ans, prénommé Louis... et fils de qui vous savez.

Une journaliste infiltrée au FN

Voilà une enquête bienvenue, alors que le FN et sa candidate veulent donner une image « policée » et respectable du parti fasciste. Pour gagner la confiance des cadres et des militants, la journaliste Claire Checcaglini a assisté pendant huit mois, avec l'identité de sa grand-mère, à la vie militante du FN, à Neuilly et à Paris. On lui a même proposé des responsabilités et une investiture au bout de quelques semaines. Dans son livre⁽¹⁾, elle cite Guy, un adhérent âgé de 50 ans, électeur d'extrême-droite de longue date, entré au FN pour pouvoir voter Marine

Le Pen : « Autrefois, le FN rassemblait les personnes qui étaient contre les Arabes, les juifs et les pédés. Maintenant Marine ratisse beaucoup plus large, elle s'adresse à tous ceux qui aiment la France ». Le constat de la journaliste est sans ambiguïté. À l'intérieur, le parti n'a pas changé, avec le départ du père et l'arrivée de la fille : propos racistes et xénophobes, appel à la guerre civile contre les musulmans, homophobie, nostalgie de Pétain, etc. Pourtant, les cadres font tout pour gommer l'image laissée par le père. Le message pourrait se résumer à ces propos pleins de « candeur » d'un militant : « Raciste et xénophobe, c'est n'importe quoi, je suis anti-musulman. »

(1) « Bienvenue au Front, journal d'une infiltrée », Claire Checcaglini, Éditions Jacob-Duvernét, 306 p., 20 euros.

Élection CCIJP 2012

www.election-carte-presse-cgt.fr



l'élection des représentants des journalistes à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels approche. Dans ce contexte de crise prolongée, cette échéance représente un enjeu important pour notre profession que l'on cherche à banaliser et à déprécier. Aussi, devons-nous tous mener campagne et saisir une occasion de mettre l'accent sur la valeur de notre travail et la défense

d'une information de qualité. La Commission de la carte est un des outils dont nous disposons pour défendre notre statut. En période de crise plus que jamais, la présence renforcée d'un syndicalisme de combat dans cette institution est utile.

Lors des scrutins antérieurs, beaucoup de collègues ne sont pas allés voter (60 % d'abstention en 2009), affaiblissant ainsi la position des journalistes.

Depuis des années le quorum n'est pas atteint au premier tour, pour la grande satisfaction des patrons de presse. Nous devons changer cela en assurant une meilleure participation au vote et en faisant voter pour notre syndicat.

Qui peut faire ce travail, sinon tous les adhérents du SNJ-CGT ?

Un renforcement de nos positions à la CCIJP rendrait service à toute la profession car ce serait un témoignage de la détermination des journalistes à ne pas laisser brader leurs compétences et leur statut.

QUI VOTE ? QUAND ET COMMENT VOTER ?

QUI VOTE ?

Tous les possesseurs de la carte 2012 à la date du 20 avril 2012, ainsi que les journalistes honoraires.

QUAND ET COMMENT VOTER ?

Par vote électronique
à partir du vendredi 27 avril 2012, 17 heures, jusqu'au mardi 15 mai, 13 heures.

Par correspondance
le courrier doit être arrivé au plus tard le matin du 15 mai.

Au siège de la commission
le mardi 15 mai, de 9 h à 13 heures.
CCIJP, 221, rue La Fayette,
75010 Paris. www.ccijp.net ▶

Le journalisme, c'est un métier !

Journaliste citoyen, citoyen reporter, journalisme participatif : la prolifération de communicants en tout genre sur tous les supports amène certains à penser et à dire que tout le monde peut être journaliste. Cependant, le journalisme obéit à des règles techniques et éthiques qui exigent une formation de qualité. Il ne s'improvise pas.

il ne suffit pas de mettre en ligne tout et n'importe quoi pour être journaliste. Le travail d'enquête et d'analyse, la vérification de l'information et sa hiérarchisation, la fiabilité, la protection et le recoupement des sources, la qualité du commentaire, de l'écriture ou de l'image sont autant de critères et de conditions pour que l'information ne se confonde pas avec la rumeur et que l'opinion ne soit pas manipulée par le buzz. Et tout cela s'apprend, grâce aux écoles de journalisme, aux universités ou dans une rédaction. Cet apprentissage est indispensable à la qualité de l'information, qui est un pilier essentiel de la démocratie. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne devons pas baisser les bras devant les éditeurs qui bradent la qualité de nos productions pour la recherche du profit immédiat. Et que nous combattons ceux, patrons de presse, pouvoirs publics, administration fiscale, qui rêvent de démanteler notre statut. Car si ce dernier protège nos acquis, il est aussi et surtout le cadre grâce auquel l'information s'élabore et se délivre librement.



Pour une presse indépendante et pluraliste

La qualité de l'information est un combat quotidien. Le besoin de rentabilité, la course à l'OJD ou à l'audimat conduisent trop souvent à la dérive vers l'information spectacle, à la montée en épingle de faits divers au détriment de sujets plus importants. Les usines qui ferment ou délocalisent, les libertés que l'on bafoue sont survolées pendant que les frasques extra-conjugales de personnalités nous sont racontées en détails et jusqu'à plus soif.

Les grandes entreprises de presse écrite et audiovisuelle, les principaux titres sont presque tous la propriété de groupes industriels et financiers. Cette situation jette une suspicion sur l'indépendance des médias. La publicité, qui contribue largement au chiffre d'affaires de la presse, peut aussi compromettre sa liberté. L'exemple du magazine *Géo*, dont quatre pages ont été caviardées pour ne pas déplaire au bagagiste-annonceur Vuitton, nous a rappelé que les pressions et la tentation de l'autocensure ne sont pas des leurre. Mais les journalistes sont vigilants.

Professionnels et rigoureux

Si quelques « nouveaux chiens de garde » ternissent l'image de la profession en relayant complaisamment la propagande des pouvoirs – souvenons-nous de la quasi-unanimité des éditorialistes, en 2010, pour « l'indispensable réforme des retraites » – ils ne sont pas représentatifs des 36 815 journalistes recensés en France l'an dernier. En effet, sur le web comme sur l'ensemble des supports, les journalistes dans leur plus grand nombre exercent le métier dans la rigueur des règles professionnelles qu'il nécessite. En dépit des pressions, ils sont au service des lecteurs et de l'actualité, généraliste ou ciblée. Le SNJ-CGT est à leurs côtés dans cette tâche.

Voter SNJ-CGT, c'est protéger notre statut

La CCIJP est une protection réelle contre certaines dérives possibles. Respectant des critères rigoureux d'attribution de la carte de presse, définis dans le Code du travail, elle se montre vigilante sur de possibles conflits d'intérêts. Ainsi, on peut exercer en parallèle un autre métier que le journalisme, mais il doit représenter moins de 50% de l'activité et ne pas être incompatible avec la profession. Sont ainsi exclues les relations publiques ou le démarchage de la publicité. On a même vu certaines vedettes du 20 h perdre leur carte, parce que les « ménages » leur rapportaient plus que le journalisme. Le SNJ-CGT est là pour défendre les intérêts moraux de la profession, au sein de la commission comme dans les entreprises. Il est donc utile et important de voter... Et de voter pour le SNJ-CGT, dont les journalistes ont grand besoin. ■

NOS REVENDICATIONS

Dans de nombreux médias et toutes les formes de presse, le SNJ-CGT agit pour défendre et améliorer les droits sociaux de tous les journalistes. Il combat également pour une information de qualité et le pluralisme. Voici quelques-unes de nos propositions qui sont particulièrement d'actualité :

- ⇒ une loi instituant l'indépendance juridique des rédactions par rapport aux actionnaires ;
- ⇒ la relance des dispositions anti-concentration dans les médias ;
- ⇒ la participation des syndicats de journalistes aux décisions des conseils d'administration des entreprises de presse, aux choix des nominations des directeurs de l'information ;
- ⇒ un financement pérenne garantissant l'indépendance de l'Agence France Presse, seule agence mondiale d'expression française ;
- ⇒ la création d'un pôle public des médias à l'abri de l'influence des intérêts privés et garantissant la qualité de l'information et le respect du pluralisme ;
- ⇒ une réflexion sur un pôle public d'impression ;
- ⇒ la démocratisation du CSA ;
- ⇒ le respect du secret des sources des journalistes en abolissant la législation actuelle ;
- ⇒ l'arrêt des fusions de France 24 et RFI ;
- ⇒ la sauvegarde des droits d'auteur en abolissant la loi Hadopi et toutes les dispositions qui favorisent la mutualisation des contenus ;
- ⇒ l'exigence que les aides publiques à la presse accompagnent des politiques volontaristes privilégiant la qualité de l'information et la sauvegarde des emplois ;
- ⇒ l'application stricte de la convention collective des journalistes, y compris à celles et ceux rémunérés à la pige ;
- ⇒ la limitation des contrats précaires aux cas prévus par la loi et l'embauche massive en CDI pour répondre aux besoins permanents.

NOS ÉLUS SORTANTS



Katty Cohen
Secrétaire de rédaction
aux Échos
Combattre la précarité

Élue depuis plusieurs mandats, je constate que le nombre de salariés rémunérés à la pige (« pigiste » sur la carte) augmente alors que le nombre de cartes baisse en 2011. La loi dit que le journalisme doit être la principale ressource pour être journaliste professionnel. Ainsi, nous ne donnons pas de carte quand la rémunération est trop faible et des pigistes sont exclus, car ils ont d'autres ressources hors journalisme. De plus, le tarif de piges stagne. Les femmes sont plus nombreuses en situation de précarité. Être salarié rémunéré à la pige est rarement un choix. Aux Échos comme ailleurs, les précaires font surtout les frais de la réduction de la masse salariale. Faire reconnaître à un patron qu'un pigiste est un salarié comme un autre n'est pas facile...

Avoir un entretien préalable de licenciement pour une inscription au Pôle emploi avec une attestation de fin de contrat est une bataille. L'accord pigistes, que nous combattons, n'a pas amélioré la situation. À la précarité des pigistes s'ajoute celle des CDD. Ces derniers pallient souvent un besoin permanent d'emploi. Leur salaire d'embauche, malgré la loi, est souvent inférieur aux salaires des collègues qu'ils remplacent. La précarité va croissant. Aussi, je me bats pour défendre les collègues précaires, dans la Commission comme dans l'entreprise.



Sabine Mellet
Chef d'édition à France 24
**La carte de presse,
une protection**

Pour le SNJ-CGT à France 24, il s'agit surtout de défendre tous les salariés contre les licenciements arbitraires, car c'est la loi de la

jungle. Le SNJ-CGT lutte aussi pour le respect des droits fondamentaux des journalistes. À France 24, la direction bafoue ces droits en refusant d'appliquer des articles de la convention collective à des journalistes étrangers, au prétexte qu'ils ne détiennent pas la carte de presse. Nous les aidons à faire respecter leurs droits. Ainsi, depuis quatre ans, le SNJ-CGT a accompagné plusieurs journalistes devant les tribunaux. Reconnus en CDI, les pigistes ont pu être requalifiés avec intégration ou ont bénéficié d'indemnités. Les correspondants étrangers sont forcés d'opter pour un statut d'auto-entrepreneur ou de producteur. Pour ces confrères et consœurs, ne plus avoir de carte de presse équivaut à ne plus bénéficier de la protection des sources et à ne plus être protégés dans les zones à risques. Ma présence à la Commission de la carte est aussi un moyen de les aider.

NOS CANDIDATS NATIONAUX ET RÉGIONAUX



Jean-François Téaldi
Grand reporter à France
Télévisions, membre du Bureau
national du SNJ-CGT

Des luttes aux urnes, je vote SNJ-CGT
Ras-le-bol des conditions de travail qui s'aggravent, de la précarité organisée, des salaires en berne, des employeurs qui refusent de négocier sérieusement, des descentes de police dans les rédactions, de voir que notre travail ne peut plus se faire dans des conditions permettant au lecteur, à l'auditeur et au téléspectateur de se faire une idée du monde tel... qu'il ne va pas. Ce ras-le-bol, nous l'exprimons souvent dans nos entreprises, avec le SNJ-CGT, comme chez Prisma Presse, dans l'audiovisuel public, à l'AFP, dans la presse quotidienne régionale, pour gagner sur les revendications. Ce ras-le-bol, nous avons été des milliers à l'exprimer à de nombreuses reprises dans la rue, aux côtés des salariés de toutes professions notamment pour la défense de la retraite à 60 ans. Des luttes aux urnes, pour réaffirmer haut et fort que l'information n'est pas une marchandise, pour renforcer le poids des journalistes, voter SNJ-CGT,

c'est voter pour le syndicat et les élus sur lesquels on sait toujours pouvoir compter. N'oubliez pas que ce résultat décidera durant trois ans du poids de chaque organisation syndicale de journalistes dans toutes les négociations. Alors, aucune hésitation, votez, votons SNJ-CGT !



Maria Carmona
Journaliste à l'AFP depuis 1983,
membre du bureau national
du SNJ-CGT

Pour l'indépendance de l'AFP
Menaces sur l'indépendance, précarité, perte du pouvoir d'achat: comme dans tous les médias, à l'AFP la rédaction est confrontée à ces fléaux. L'année dernière la mobilisation du personnel a empêché une nouvelle fois un projet de casse du statut d'indépendance de l'agence via une proposition de loi qui aurait transformé l'AFP en quasi-agence d'État. Et si l'action syndicale a rendu possible la titularisation d'une vingtaine de CDD et de pigistes permanents, la précarité est toujours le lot de nombreux journalistes. Dans tous ces combats, comme dans la défense de la rédaction chaque fois que des pressions

se sont manifestées, le SNJ-CGT a été en première ligne. Et notre lutte devra continuer car jamais comme aujourd'hui les journalistes n'ont été autant menacés par la précarité, jamais comme aujourd'hui les journalistes n'ont été autant menacés par ceux qui voudraient transformer l'information en une marchandise.



François Ruffin
Fondateur du journal Fakir, reporter
pour l'émission *Là-bas si j'y suis*,
collaborateur du Monde diplomatique

L'idée du Conseil national de la Résistance
« La part de marché des politiques, des médias, des soft-drinks, c'est pareil. » Voilà ce qu'on m'a enseigné dans une prestigieuse école de journalisme. C'était réaliste. Un peu trop. Je préférerais l'idéal, un programme du Conseil national de la Résistance qui promettait « la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ». Mais que les médias privés ne soient pas asservis au business, et les médias publics au pouvoir, c'est une rude bataille que les journalistes peuvent mener, non pas seuls, chacun dans leur coin, mais à travers un syndicat combatif.



Thierry Cerinato
Rédacteur en chef adjoint à L'Équipe
Un métier en voie de disparition ?

On compte moins de journalistes encartés en France en 2011. Depuis trente ans, le nombre de cartes délivrées par la CCIJP augmentait quasiment chaque année. Si ce chiffre (36 815 cartes) doit être porté dans l'une ou l'autre colonne d'un bilan, notre choix est vite fait : c'est au passif des politiques libérales menées et favorisées en France qu'il faut l'inscrire. Avec un délai logique (un journaliste licencié va « basculer » dans les cartes attribuées au titre du chômage puis, s'il ne retrouve pas un emploi, sortir des statistiques), la CCIJP enregistre aujourd'hui la multiplication des clauses de cession et des ruptures conventionnelles, cette invention sarkozienne si facile à détourner pour éviter

des plans sociaux. Dans le même temps, les regroupements ont accentué l'exigence de polyvalence. Il faut travailler désormais pour un titre papier et son avatar sur le web, pour TF1 et LCI, pour le quotidien *Direct Matin* et la télé Direct8. Cette polyvalence mais aussi la recherche du profit maximal pour les actionnaires (Pinault, Arnault, Lagardère, Dassault, Bouygues...) réduisent drastiquement les effectifs des rédactions.



Jean-Luc Decamp
Secrétaire de rédaction chez Prisma Presse
Les mêmes droits sur Internet

J'ai, à plusieurs reprises, mis un terme à des situations d'injustice liées au flou qui règne sur le web. Les entreprises de presse n'ont pas trouvé le modèle économique sur ce média, mais savent qu'elles doivent y être présentes.

Elles y vont donc sans investissements ni embauches, en augmentant les charges de travail des confrères ou en faisant accomplir ce travail sans accorder le statut de journaliste à celles et ceux dont on utilise les compétences. Régulièrement, les assistantes de rédaction sont sollicitées pour alimenter les sites des titres. Pour certaines, cette activité devient même principale et régulière, mais sans reconnaissance de la qualification ni augmentation du salaire. Je me suis penché sur plusieurs cas de ce type et j'ai proposé et obtenu de faire reconnaître le statut de journaliste à des collègues qui se trouvaient dans cette situation. C'est leur intérêt, bien sûr, mais aussi celui de la profession. Le travail réellement journalistique effectué sur les nouveaux médias doit être reconnu pour ce qu'il est.



Philippe Menut
Journaliste à France 3 Languedoc-Roussillon
Candidat en Languedoc-

Roussillon. Venant de la CFDT, j'ai fait partie de l'équipe qui a créé il y a sept ans une section SNJ-CGT pour rompre avec le conformisme ambiant. Trois ans après, le SNJ-CGT devenait en Languedoc-Roussillon, comme dans tout France 3, premier syndicat de journalistes. Il n'y a pas de fatalisme ! À plusieurs reprises, j'ai pu aider des confrères et consœurs de la presse écrite ou radio dans la région, plus isolés que nous. En cause le plus souvent : des problèmes d'emploi, de contrats ou de salaires, parfois aussi d'éthique. Sous l'ère Sarkozy, notre entreprise a subi de fortes attaques. Sur son financement et sur ses programmes régionaux notamment et aussi sur les salaires et les conditions de travail. Récemment, le SNJ-CGT a été, malheureusement seul, à refuser de signer et fait valoir son droit d'opposition à deux accords de régression qui attaquent frontalement les acquis sociaux des journalistes. Nous savons à quel point il est difficile de développer une presse régionale et de proximité. L'unité des journalistes de tous les médias de notre région, dans l'indépendance, est nécessaire.



Georges Bartoli
Reporter photographe
Candidat en Languedoc-

Roussillon. Dès 1982, je me suis impliqué dans le combat pour faire reconnaître aux photographes de la PQR le statut de journalistes professionnels, qui ne leur était accordé qu'au compte gouttes par les directions. Puis, notamment à l'AFP, pour la reconnaissance du statut de permanent aux photographes pigistes et surtout la prise en compte de leurs droits d'auteur. Aujourd'hui, avec le SNJ-CGT, je milite pour qu'en plus de la défense des droits salariaux des journalistes, corporation dont le patronat a depuis longtemps fait un laboratoire de la précarité, le secteur de la presse trouve des convergences avec le reste du monde du travail, pour résister à cette guerre économique que nous livrent les employeurs, qui ont la confiance et l'appui du pouvoir. Baisse des piges et des salaires, précarisation accrue, pilonnage des statuts, autant de fléaux que nous partageons avec l'ensemble des salariés et qui doivent nous inciter à l'élargissement de notre combat syndical. C'est le sens de mon engagement avec le SNJ-CGT.



Antoine Denéchère
Journaliste à France Bleu Loire Océan. Candidat en Pays de la Loire.

Mon engagement au SNJ-CGT, l'est d'abord à la CGT, en pointe dans toutes les dernières luttes sociales. Le besoin d'un syndicalisme combattif se fait sentir plus que jamais. Mon engagement au SNJ-CGT l'est aussi en tant que journaliste. Quand j'ai adhéré en 2003, c'était avant tout pour dire non à cette précarité qui gangrène notre profession. À Nantes, le nombre de jeunes confrères et consœurs dans la précarité est impressionnant. L'audiovisuel public n'est pas épargné. À France Bleu, la pige et le CDD sont devenus la norme, quand ils devraient être l'exception ! Au SNJ-CGT Radio France, nous nous battons pour faire requalifier des précaires en CDI. Nous devons aussi nous réapproprier collectivement le débat sur le fond pour redonner un sens à notre travail ! Discuter, débattre en conférence de rédaction, confronter nos points de vue, cesser le suivisme idiot entre médias, refuser le moule de la pensée dominante, le triomphe du « people » et des faits-divers, le mélange des genres entre info et divertissement... Je vous appelle à voter SNJ-CGT pour un journalisme honnête, libre, indépendant, et ancré dans le réel ! ▶

LISTE ÉLECTORALE SNJ-CGT

COMMISSION SUPÉRIEURE

Titulaire

Jean-François Téaldi (France Télévisions)

Suppléants

Maria Carmona (Agence France Presse),
François Ruffin (pigiste - *Fakir*,
Le Monde diplomatique, France Inter)

COMMISSION NATIONALE

Titulaires

Thierry Cerinato (*L'Équipe*)
Sabine Mellet (France 24)
Katty Cohen (*Les Échos*)
Virginie Boulet (*La Voix du Nord*)
Lionel Thompson (Radio-France)
Sylvestre Huet (*Libération*)
Julie Regard (Groupe TF1-LCI)
Martine Chevalet (*Le Parisien*/
Aujourd'hui en France)

Suppléants

Jean-Luc Decamp (Prisma)
Lionel Rousseau (pigiste)
Michèle Herzberg
(*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*)
Élisa Drago (Radio France Internationale)
Thierry Chesnot (photographe à Sipa)
Laurent Mardelay (*Le Figaro*)
Rosa Moussaoui (*L'Humanité*)
Michèle Alfonsi (*Le Point*)

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

Alpes

(07-26-38 -73-74)
Damien Borrelly (France 3 Grenoble)
Claudine Longhi-Bernard (France 3 Chambéry)

Alsace (67-68)

Michel Frison (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*)
Anja Vogel (Radio France Strasbourg)

Aquitaine

(24-33-40-47-64)
Patrick Faure (*Sud Ouest*)
Hélène Chauwin-Litvine (France 3 Aquitaine)

Auvergne-Limousin

(03-15-43-63-19-23-87)
Pierre Bourdige (*La Montagne*)
Anna-Deborah Cohen-Chazelon (France 3 Limousin)

Bourgogne, Franche-Comté

(21-25-39-58-70-71-89-90)
Ludovic Pillevesse (*Le Journal du Centre*)
Thierry Chauffour (France 3 Franche-Comté)

Bretagne (22-29-35-56)

Patrice Salaün (*Le Télégramme*)
Karine Cevaer (France 3 Bretagne)

Centre (18 -28-36-37-41-45)

Hugues Le Guellec (*La Nouvelle République*
du Centre Ouest)
Hervé Kerrien (France 3 Centre)

Champagne-Picardie (02-08-10-51-52-60-80)

Philippe Fluckiger (*Le Courrier Picard*)
Xavier Clayes (France 3 Champagne-Ardenne)

Côte d'Azur, Corse (06-2A-2B-83)

Patrice Maggio (Groupe Nice-Matin,
Groupe Hersant Média)
Jean Crozier (France 3 Corse)

Languedoc-Roussillon (11-30-34 -48-66)

Philippe Menut (France 3 Languedoc-Roussillon)
Georges Bartoli (photographe pigiste)

Lorraine (54-55-57-88)

Abdallah Jiqir (France 3 Lorraine)
Olivier Bouillon (France 3 Lorraine)

Midi-Pyrénées (09-12-31-32-46-65 -81-82)

Anne Dero (*La Dépêche du Midi*)
Michel Pech (France 3 Midi-Pyrénées)

Nord (59-62)

Christian Furling (*La Voix du Nord*)
Véronique Marchand (France 3 Nord)

Normandie (14-50-61-27-76)

Myriam Libert (France 3 Normandie)
Nicolas Balach (RFM, groupe Lagardère)

Pays de Loire

(44-49-53-72-85)
Laurent Zarini (*Le Courrier de l'Ouest*,
groupe Ouest France)
Antoine Denéchère (France Bleu Loire Océan)

Poitou-Charentes (16-17-79-86)

Jean-Michel Laurent (*La Nouvelle République*
du Centre-Ouest)
Serge Ouryoux (France 3 Angoulême)

Provence (04-05-13-84)

Robert Papin (France 3 Provence)
Marjolaine Dihl (pigiste - *La Marseillaise*)

Rhône (01-42-69)

Mouloud Aïssou (France 3 Rhône-Alpes)
Véronique Dalmaz (France 3 Sat)

Dom-Tom

Claude Bourgrainville (*Justice*, Martinique)
Jean-Régis Ramsamy (Réunion 1^{ère}/ RFO)



Un appel de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT

Tous les secteurs de notre économie sont frappés par la crise économique, y compris celui des médias. Les journalistes ne sont pas épargnés : emplois supprimés ou menacés par centaines, conditions de travail dégradées ; ils subissent la précarité et la polyvalence. Cette recherche de « productivité » va de pair avec une baisse de la qualité de l'information, le spectaculaire l'emportant trop souvent sur le choix et le traitement des sujets aidant à la réflexion du public. Les concentrations de titres en presse quotidienne nationale et régionale étouffent le pluralisme. La réforme de l'audiovisuel public voulue par Nicolas Sarkozy conduit à l'asphyxie de la télévision et de la radio. Le statut et l'indépendance de l'AFP sont toujours menacés. L'information est en danger. Pourtant la liberté de la presse est un droit fondamental, un pilier de la vie démocratique auquel la CGT attache une importance majeure. **C'est pourquoi je vous appelle à apporter votre soutien aux candidats et candidates du SNJ-CGT à l'élection de la CCIJP.**

Une nouvelle équipe à France Télévisions

Le congrès du SNJ-CGT de France Télévisions a été marqué par un renouvellement important de ses responsables, avec le départ de Jean-François Téaldi, figure du syndicat.

Par Alain Vernon *

Jean-François Téaldi a annoncé son départ de la fonction de secrétaire général du syndicat, qu'il occupait de façon permanente depuis dix ans. Dix ans à négocier avec les directions, défendre les salariés, combattre les patrons par la grève ou les actions coup de poing. Dix ans d'acquis pour les journalistes du service public. Jeff a contribué à ancrer de façon durable le syndicalisme de gauche dans l'entreprise et à installer le SNJ-CGT comme premier syndicat de journalistes à France Télévisions. Véronique Marchand, journaliste à France 3 Nord-Pas-de-Calais est

désormais la nouvelle figure à la tête du syndicat. Le Lyonnais Mouloud Aissou (France 3), est secrétaire à l'organisation et Hervé Kerrien (France 3 Caen) trésorier. Le SNJ-CGT de France Télévisions est ainsi renouvelé et prend un nouveau départ.

Beaucoup de batailles ces dernières années

Le bilan du syndicat, depuis trois ans, lui a permis de rester leader chez les journalistes, avec 92 élus dans l'entreprise (37% des voix) aux élections de CE et DP. La CFDT arrive deuxième (21,4%) et le SNJ

troisième (16,8%). La bataille essentielle de la CGT et du SNJ-CGT fut la mobilisation pour la préservation des acquis des deux conventions collectives existantes et, pour les journalistes, de l'avenant de la CCNTJ. Notre syndicat a signé des accords sur la prévoyance et la santé, le dialogue social, les moyens syndicaux et la prorogation des Commissions paritaires. Il a combattu, par ailleurs, la discrimination syndicale et le cyberjournalisme mal développé. Il s'est élevé contre les contenus éditoriaux de plus en plus sensationnalistes et a réclamé plus de moyens et d'émissions pour les régions. ▶



Le congrès du SNJ-CGT de France Télévisions s'est tenu en janvier dernier à Courcelle-sur-Yvette.

Photo : Sabine Meillet

► Le SNJ-CGT a défendu les conditions de travail des JRI et des équipes sur le terrain. Il a lutté contre la précarité, véritable outil de contrôle des rédactions, et revendiqué de meilleurs salaires. Enfin, notre syndicat a pris en compte les réalités des cadres, pour faire avancer leurs revendications.

Pour l'indépendance des rédactions

Le rapport d'orientation, voté avant l'élection du bureau, représente la feuille de route de la nouvelle équipe. Ce rapport réclame le maintien des

acquis de l'avenant à CCNTJ et la conquête de nouveaux pouvoirs en matière éditoriale, de durée du travail, de santé au travail, de congés... Le SNJ-CGT s'oppose au « forfait jours » et réaffirme son attachement aux 35 heures. Il revendique une loi garantissant l'indépendance juridique des rédactions, de plus en plus soumises à l'influence des patrons. Le SNJ-CGT continuera de se battre contre la précarité dans les rédactions et exigera de la direction une véritable politique de mobilité. La nouvelle équipe veillera au respect des droits d'auteur, à l'égalité femmes-hommes, à la diversité cultu-

relle et sociale, à l'emploi, à la qualité des formations, à la liberté syndicale et d'opinion et combattra pour des retraites dignes.

Les congressistes ont également discuté de la réorganisation de la CGT. Dans l'hypothèse de la création de nouvelles fédérations, ils se sont prononcés en faveur d'une fédération de l'information et de la culture. Ils tiennent aussi à ce que SNJ-CGT conserve son périmètre et reste la seule structure de la CGT pouvant syndiquer les journalistes. ■

* Délégué syndical à France 2 et membre du bureau national du SNJ-CGT.

LES « À-CÔTÉ » DU CONGRÈS

Le 11 janvier, les congressistes ont appris la mort de leur confrère de France 2, Gilles Jacquier, en Syrie. Une nouvelle dramatique qui a suscité une grande émotion. Depuis, d'autres journalistes sont malheureusement décédés en Syrie. Les congressistes ont reçu plusieurs

visites, dont celle d'Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT, qui a notamment insisté sur l'enjeu des prochaines élections à la CCIJP (lire notre dossier, page 13). Agnès Naton, secrétaire confédérale de la CGT et directrice de la *NVO*, a réaffirmé aux

congressistes l'importance de la présence des journalistes au sein de la CGT et de leur syndication au SNJ-CGT. Enfin, Marcel Trillat est venu témoigner, notamment, de son expérience à Lorraine Cœur d'Acier, la radio de la CGT installée à Longwy en 1979.

Turquie

Des journalistes traités comme des terroristes

Le pouvoir turc continue à persécuter des journalistes, sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Par Patrick Kamenka*

Le 9 mars, le président du Syndicat des journalistes turcs (TGS), Ercan Ikpeçi, entamait une grève de la faim à Ankara, pour dénoncer des mesures d'intimidation et une campagne de diffamation. Ces attaques font suite aux accusations du Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, contre le TGS, accusé d'être à l'origine d'une « campagne de propagande noire, dirigée contre la Turquie ». Le TGS s'était élevé contre l'arrestation et la détention d'une centaine de journalistes turcs, depuis plusieurs mois. La Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) a dénoncé ces arrestations, effectuées

dans le cadre des lois antiterroristes. Le 12 mars, douze journalistes du site OdaTV, ont comparu devant un tribunal. Parmi eux, figure Dogan Urdakul, parrainé par le SNJ-CGT. Il a été libéré pour raisons de santé de la prison de Silivri, où il était détenu depuis un an⁽¹⁾. Le SNJ-CGT avait tout mis en œuvre, avec la FEJ, pour obtenir sa libération, notamment en intervenant auprès du Quai d'Orsay. Une délégation du SNJ-CGT a été reçue au ministère des Affaires étrangères, tandis que nos camarades du syndicat turc ont été entendus par l'ambassadeur de France en Turquie. D'autres syndicats en Europe, dont nos camarades belges, ont

effectué des actions similaires, qui, visiblement, gênent le gouvernement d'Ankara. Il est plus que jamais nécessaire de soutenir nos collègues turcs pour obtenir leur libération, l'arrêt des poursuites et le respect du droit des journalistes à exercer leur métier sans entrave ni censure. Nous réaffirmons notre solidarité à leur égard et nous soutenons le combat d'Ercan, pour que cessent les attaques dont il est victime de la part de l'Agence Anatoli et du gouvernement. ■

* Chargé de l'international au SNJ-CGT, membre du Comité directeur de la FEJ.

(1) Quatre autres journalistes d'OdaTV ont été libérés le 12 mars. Le procès reprendra en juin.

SURVEILLÉS 24 HEURES SUR 24

Témoins publie des extraits d'une lettre, datée du 16 février, d'un des journalistes embastillés à la prison de Silivri, près d'Istanbul, qui compte 10000 prisonniers et gardiens.

Isolement

« En Turquie, il existe toutes sortes de prisons, celle de Silivri où nous sommes incarcérés est dite de type L, prison de haute sécurité, où une des plus sévères mesures est la politique d'isolement. Dans mon cas et celui de certains de mes collègues, nous sommes en détention provisoire et malgré cela, nous sommes contraints à l'isolement. Il nous est donc strictement interdit de rencontrer les autres prisonniers. [...] Nous partageons l'avis que, de toutes les mesures, cette politique d'isolement est la plus grave, car elle vise clairement à dérégler la santé psychologique des prisonniers. »

Surveillance constante

« Notre vie à Silivri est très strictement contrôlée, nous sommes recensés deux fois par jour et nous sommes

surveillés par des caméras en circuit fermé, fixées aux murs, qui nous filment 24 heures sur 24. Tous nos faits et gestes sont enregistrés dans la cour où nous sortons prendre l'air, dans les couloirs, sur les terrains de sport (couvert et découvert), au parloir et dans la pièce commune de nos cellules. Seuls nos chambres et nos cabinets de toilette sont hors caméras. À chaque entrée et sortie de nos cellules, nous sommes fouillés plusieurs fois de la tête aux pieds à et on nous oblige à chaque fois à retirer nos chaussures pour vérifier que rien n'y est caché. »

Du fer et du béton

« Nous pouvons sortir prendre l'air de 8 h à 17 h dans une cour de 40 m² en béton, dont les quatre murs sont tellement hauts que nous ne voyons rien d'autre que le ciel. Les fenêtres de notre

cellule donnent aussi sur cette cour, ce qui fait que depuis presque un an, tout ce que nous voyons de l'extérieur se résume à du fer et du béton et la verdure nous manque énormément. »

Visites encadrées

« Nos proches peuvent venir nous voir et leur visite est essentielle pour notre moral. Venant d'Istanbul, ils font tous trois heures de route par semaine. Seuls les membres de la famille et les parents très proches peuvent nous rendre visite sans permission spéciale. Les visites ont lieu une fois par semaine et pour cela, nos visiteurs doivent à chaque fois passer par des contrôles très stricts, un scan de la rétine pour leur entrée et sortie du parloir et plusieurs fouilles au corps. Ils font la queue et attendent des heures durant avant d'accéder au parloir. »

Expression limitée

« Nos courriers sont ramassés et distribués deux fois par semaine. Chaque lettre que nous écrivons ou recevons est lue, contrôlée et tamponnée après vérification. Ce qui fait que tous nos courriers expédiés et reçus ont toujours au moins une semaine voire dix jours de retard. Les ordinateurs et les machines à écrire sont interdits dans les cellules, donc nous écrivons nos lettres, nos articles et nos livres à la main. Nous devons acheter tout notre matériel d'écriture, cahiers, feuilles, stylos et crayons à l'épicerie de la prison. Nos proches n'ont pas le droit de nous en faire parvenir. Par ordonnance du tribunal, nous avons la permission une fois par semaine, pendant trois heures, d'utiliser l'ordinateur commun de la prison. »

États-Unis

Et maintenant, libérez Mumia !

Le journaliste noir américain Mumia Abu-Jamal – accusé du meurtre d'un policier, ce qu'il a toujours nié – est sorti du couloir de la mort mais reste emprisonné à vie. Le combat continue.

Johanna Fernandez, porte-parole de Mumia Abu-Jamal, a été invitée au Comité national du SNJ-CGT, le 17 janvier, à l'occasion d'une visite à Paris. Elle a exposé la situation de Mumia, notre camarade et confrère, qui est membre d'honneur du SNJ-CGT. Enseignante à l'université, elle a accès, en qualité de visiteuse de prison, à la cellule de Mumia, qui a quitté le couloir de la mort après que sa condamnation à la peine capitale a été transformée en détention à vie.

5 000 messages aux autorités pénitentiaires

Devant le Comité national, Johanna avait dénoncé les conditions d'isolement total de Mumia dans sa nouvelle

prison de Frackville. Depuis, Mumia a pu quitter le mitard après une campagne de solidarité au cours de laquelle plus de 5 000 messages ont été envoyés aux autorités pénitentiaires. Au-delà de cet épisode, Johanna Fernandez a appelé à poursuivre la lutte pour faire libérer la « voix des sans voix », qui a passé 30 ans de sa vie en prison, accusé du crime d'un policier, il y a trente ans, qu'il a toujours nié. Johanna Fernandez espère « obtenir sa libération, car on estime qu'actuellement, notamment avec le mouvement Occupy Wall Street, il y a une prise de conscience aux États-Unis sur ces questions ». « L'objectif, précise-elle, est d'organiser le 24 avril prochain, date de l'anniversaire de Mumia, une

journée de mobilisation à Washington, en occupant le ministère de la Justice et en déclenchant une action de désobéissance civique. Nous espérons rassembler un millier de manifestants, dont des personnalités comme Angela Davis, pour mettre le doigt sur la question des prisons aux États-Unis. Il y a une énorme population carcérale chez nous (2,2 millions de détenus) et 3 200 condamnés à mort. Cette initiative vise à faire pression sur Eric Holder, le ministre de la Justice. Car il faut dénoncer la déshumanisation des univers carcéraux à propos du cas Mumia, mais aussi de celui des autres détenus et rappeler ce qui s'est passé en Irak, avec les prisonniers à Abou Ghraïb et à Guantanamo. » ■ **P.K.**

Tunisie : solidarité avec les journalistes d'Attounisia

Le SNJ-CGT apporte sa solidarité aux journalistes d'Attounisia et notamment à son directeur Nasreddine Ben Saida, condamné à une amende de 500 euros pour avoir publié une photo d'un top-modèle à la poitrine dénudée, jugée immorale par la justice et les autorités. Un an après avoir chassé le président-dictateur Ben Ali, la censure matinée d'ordre moral serait-elle de retour pour imposer le silence aux médias de ce pays ?

Nasreddine Ben Saida avait été mis en prison pour avoir « osé » publier cette photo à la une de son jeune journal. Il a dû effectuer une grève de la faim de cinq jours pour contraindre les autorités à le relâcher. La solidarité en Tunisie et avec la FIJ ont obligé le pouvoir à reculer. Mais c'était sans compter les tenants d'un retour en arrière de la société et d'une volonté de faire un exemple pour limiter le droit à une information libre : la justice a non seulement ordonné une sanction mais aussi exigé la

destruction des pages du journal incriminé. Pour le SNJ-CGT, cette condamnation est un mauvais signal pour la nouvelle Tunisie de l'après Ben Ali. Tout comme le matraquage par la police de journalistes lors d'une récente manifestation et la volonté des autorités de contrôler les médias. Le SNJ-CGT demande l'arrêt des menaces contre les journalistes et sera à leurs côtés pour que vive la liberté d'expression en Tunisie comme ailleurs, gage de la démocratie.